



Jérôme LEGAVRE

**Député de la 12^{ème} circonscription
de Seine-Saint-Denis**

Clichy-sous-Bois / Coubron / Livry-Gargan / Montfermeil / Le Raincy / Vaujours

Dimanche 17 septembre 2023

Il faut sauver la clinique Vauban de Livry-Gargan

Le 19 juillet dernier, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire de la clinique Vauban de Livry-Gargan. Guidé par la seule recherche du profit, le groupe privé AVEC, propriétaire de la clinique, est responsable de cette situation calamiteuse. Un exemple de plus du désastre auquel conduit la privatisation du système de soins. Sur décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) la maternité et les activités chirurgicales sont suspendues à la clinique Vauban de Livry-Gargan. Depuis, la direction de la clinique a décidé de purement et simplement mettre un terme à la maternité. De son côté, l'ARS en a seulement « pris acte », sans faire aucune proposition.

Rappelons-le : Vauban, ce sont 750 accouchements par an à la maternité et c'est le deuxième site d'interruption volontaire de grossesse du département.

Sur le site de la clinique Vauban, exercent également de nombreux spécialistes, des médecins généralistes, de secteur 1, recevant en urgence, sans rendez-vous, avec chacun à peu près 17 000 consultations à l'année !

Aujourd'hui, un gâchis intolérable est à l'œuvre sous nos yeux. C'est un fait indéniable et d'ailleurs admis de tous : la Seine-Saint-Denis est un désert médical, la population manque cruellement de structures de soins et toutes les structures hospitalières existantes sont saturées.

Comment se résigner au fait que des locaux, des plateaux techniques, des équipements soient purement et simplement dilapidés, qu'on demande aux médecins, aux personnels qualifiés qui exercent à Vauban d'aller voir ailleurs ? On apprend hier que, comble de cynisme et de brutalité, l'accès à internet a été coupé, alors que des spécialistes, des généralistes continuent à exercer à Vauban.

Ce qui se déroule en ce moment est scandaleux et inacceptable.

En mai dernier, huit députés (LFI, GDR, Liot, LR) interpellaient le ministre de la santé au sujet des établissements du groupe AVEC. Ils écrivaient : « *il est aujourd'hui urgent que l'État réagisse dès à présent pour préserver les emplois menacés, assurer la continuité des prestations assurées auprès des bénéficiaires* ».

Parce qu'il ne saurait être question d'accepter que les soins assurés à Vauban disparaissent,

Je m'adresse à nouveau à l'ARS et au ministre de la santé qui est le véritable décideur pour que soient prises en ce sens toutes les mesures et dispositions nécessaires.

C'est pourquoi je demande en particulier la mise sous tutelle de la clinique Vauban avec gestion confiée au groupement hospitalier de territoire Montreuil — Montfermeil — Aulnay-sous-Bois.

Et je soutiendrai toute initiative permettant de regrouper le plus largement possible et d'obtenir le maintien de l'activité de la clinique et de la maternité Vauban.

Relations presse

matthew.marion@clb-an.fr / 06.62.82.01.53